

**DECISION DU MAIRE EN DATE DU 31 AOÛT 2022**

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020 visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu l'article R 2122-8 du code de la commande publique ;
- Vu l'article 142 de la loi d'accélération et simplification de l'Action Publique (ASAP) ;
- considérant la nécessité d'un remplacement au plus vite au stade de glace Alp'Aréna de parties de l'écran 4 faces (plaques de LED) qui a plus de 10 ans ainsi que la réparation connectique qui présente de grosses défaillances ;
- considérant la spécificité de ce type de fourniture de matériel et dans la continuité de ce qui existe déjà sur l'installation ;
- Considérant la proposition présentée par la société MEGA HERTZ (05000 Gap) pour le remplacement de ces parties de l'écran 4 faces au stade de glace Alp'Aréna ;

**DECIDE**

**ARTICLE 1 :**

Il est conclu un marché avec la société MEGA HERTZ (05000 Gap), sans publicité, ni mise en concurrence, pour le remplacement des parties de l'écran 4 faces au stade de glace Alp'Aréna.

**ARTICLE 2 :**

Le marché est conclu pour une durée de 90 jours à compter du 1er septembre 2022.

Le montant du marché global et forfaitaire est de : 7 461.00 € HT, soit 8 953.20 € T.T.C.

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget 2022.

**ARTICLE 3 :**

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur des Sports sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 31 AOÛT 2022

**Le Maire**

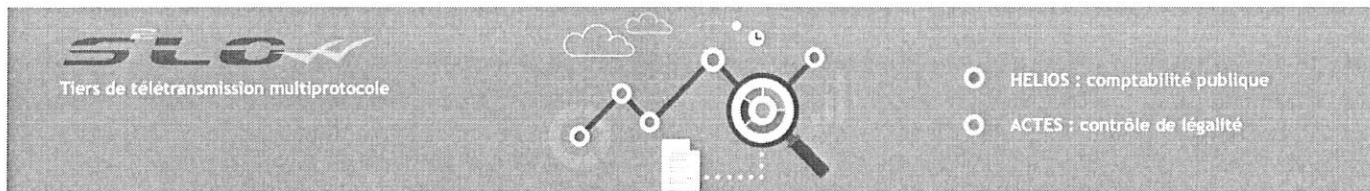


**Roger DIDIER**

05 SEP. 2022

Transmis en Préfecture le :  
Publié ou notifié le :

05 SEP. 2022



## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Actes individuels
Numéro de l'acte :	D2022_08_334
Date de la décision :	2022-08-31 00:00:00+02
Objet :	STADE DE GLACE ALP'ARENA : Remplacement de parties de l'écran 4 faces.
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20220831-D2022_08_334-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
005-210500617-20220831-D2022_08_334-AI-1-1_0.xml	text/xml	896
Nom original :		
D_11391.pdf	application/pdf	52270
Nom métier :		
99_AI-005-210500617-20220831-D2022_08_334-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	52270

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	5 septembre 2022 à 11h31min29s	Dépôt initial
En attente de transmission	5 septembre 2022 à 11h31min29s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	5 septembre 2022 à 11h31min32s	Transmis au MI
Acquittement reçu	5 septembre 2022 à 11h31min40s	Reçu par le MI le 2022-09-05